



## Rapport d'évaluation d'une demande de catégorie B, sous-catégorie 5.0

**Numéro de la demande :** 2018-2707  
**Demande :** Nouvelle limite maximale de résidus d'un principe actif de qualité technique déjà évalué  
**Produit :** Thiabendazole de qualité technique  
**Numéro d'homologation :** 19065  
**Principe actif (p.a.) :** Thiabendazole  
**Numéro de document de l'ARLA :** 3171041

### But de la demande

La présente demande visait à établir des limites maximales de résidus (LMR) pour le thiabendazole dans ou sur les mangues et les papayes importées, et à réviser les LMR existantes pour les bananes importées.

### Évaluation des propriétés chimiques, évaluation environnementale et évaluation de la valeur

Aucune évaluation des propriétés chimiques, ni aucune évaluation environnementale ou de la valeur n'était requise dans le cadre de la présente demande.

### Évaluation sanitaire

Aucune évaluation toxicologique ni de l'exposition professionnelle n'était requise aux fins de la présente demande.

Des données sur les résidus de thiabendazole dans les bananes, les mangues et les papayes en Amérique du Nord, en Amérique centrale et en Amérique du Sud ont été présentées à l'appui des limites maximales de résidus sur les bananes, les mangues et les papayes importées.

### Limites maximales de résidus

La recommandation concernant les limites maximales de résidus (LMR) de thiabendazole repose sur les données sur les résidus présentées et sur les indications fournies par le [calculateur de limites maximales de résidus de l'Organisation de coopération et de développement économiques](#). Le tableau 1 indique les LMR proposées pour les résidus de thiabendazole dans et sur les cultures et les denrées transformées. Les résidus dans les denrées transformées qui ne sont pas indiquées au tableau 1 sont assujettis aux LMR proposées pour les produits alimentaires bruts (PAB).

**Tableau 1 Résumé des données des essais utilisées pour étayer les limites maximales de résidus (LMR)**

Denrée	Méthode d'application et dose d'application totale (ppm)	Résidus (ppm)		LMR existante (ppm)	LMR recommandée (ppm)
		Min.	Max.		
Bananes	Traitement par trempage après la récolte; 880 à 900	1,5	5,5	0,4	9
Mangues	Traitement par trempage après la récolte; 2 500	2,4	4,5	Aucune	10
Papayes	Traitement par trempage après la récolte; 2 000	2,5	3,3	Aucune	10

Après examen de toutes les données disponibles, les LMR proposées au tableau 1 sont recommandées pour tenir compte des résidus de thiabendazole. Les résidus présents dans ces produits aux LMR proposées ne présenteront de risque inacceptable pour aucun segment de la population, notamment les nourrissons, les enfants, les adultes et les personnes âgées.

### **Conclusion**

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a terminé une évaluation des données fournies et a jugé qu'elles étaient suffisantes pour établir des LMR pour les mangues et les papayes importées et pour réviser les LMR pour les bananes importées.

## Références

Numéro de document de l'ARLA	Références
2897003	2012, Thiabendazole - Analytical Method GRM046.04A for the Determination of Thiabendazole (MK360) in Crops, DACO: 7.2.1
2897004	2014, Thiabendazole - Validation of Analytical Method GRM046.04A for the Determination of Thiabendazole in Plant Matrices by LC-MS/MS, DACO: 7.2.1
2897005	1995, HPLC Fluorescence Method for the Quantitation of Thiabendazole Residues in Bananas (Whole Green and Ripe Pulp) Raw Agricultural Commodities, DACO: 7.2.1
2897006	2014, Thiabendazole - Validation of the QuEChERS Method for the Determination of Residues of Thiabendazole and its 5-Hydroxythiabendazole Metabolite in Animal Matrices by LC-MS/MS, DACO: 7.2.2
2897008	2016, Thiabendazole - Independent Laboratory Validation of the QuEChERS Method for the Determination of Residues of Thiabendazole and its 5-hydroxythiabendazole Metabolite in Animal Matrices by LC-MS/MS, DACO: 7.2.3
2897009	1997, HPLC FLUORESCENCE Method for the Quantitation of Thiabendazole Residues in or on Tropical Fruits (Avocado, Mango and Papaya) Raw Agricultural Commodities, DACO: 7.2.3
2897010	2018, A10466 - Magnitude of the Residues of Thiabendazole in Mango Fruits - Brazil, 2017-18, DACO: 7.4.1
2897011	2018, A10466 - Magnitude of the Residues of Thiabendazole in Mango Fruits - Brazil, 2017-18, DACO: 7.4.1
2897012	1997, Magnitude of the Residue of Thiabendazole in or on the Raw Agricultural Commodity, Papaya, DACO: 7.4.1
2897013	1993, Determination of the Magnitude of Residues of the Fungicide Thiabendazole in Green and Ripened Banana Fruit Imported from Honduras, DACO: 7.4.1
3063568	1993, Determination of the Magnitude of Residues of the Fungicide Thiabendazole in Bananas Treated with MERTECT 20-S by Dip Application, DACO: 7.4.1
2897015	1995, Determination of the Magnitude of Residue of the Fungicide Thiabendazole (TBZ) in Green Banana Fruit by Post-Harvest Dip Application, DACO: 7.4.1

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre de Santé Canada, 2020

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable de Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9